

Nom, Prénom, classe : _____

Maître de stage : _____

Entreprise : _____

Séquence d'observation en entreprise – Classes de 3^{ème} Calendrier des différentes phases

Semaine 37 : Distribution aux élèves de la convention, de l'annexe pédagogique et financière, et des courriers (un aux parents, un à l'entreprise).

- 3°A : vendredi 15/09 en M1
- 3°B : vendredi 15/09 en M4

Mardi 7 novembre 2023 : Date butoir du retour des conventions à la vie scolaire. Elles seront signées par le chef d'établissement. Un exemplaire sera rendu aux élèves pour l'entreprise, le second sera conservé à la vie scolaire.

Semaine 50 : Distribution aux élèves des différents documents préparatoires aux stages par Mme Ernouf et M. Delesalle.

- 3°A : vendredi 15/12 en M1
- 3°B : vendredi 15/12 en M4

Les élèves auront chacun un professeur référent.

Dans la mesure du possible, les professeurs visiteront les élèves ou téléphoneront pour s'assurer de leur présence et de la compréhension du travail demandé. Les conventions de stage avec les horaires de présence des élèves seront dans un classeur rouge en salle des professeurs.

Un ordre de mission doit être retiré au secrétariat avant les visites.

Semaine du 18 décembre au 22 décembre 2023 : Stage en entreprise

Semaine 2 : Les brouillons des rapports seront repris et travaillés avec le professeur référent.

Vendredi 19 janvier 2024 :

- 3°A : vendredi 19/01 en M1
- 3°B : vendredi 19/01 en M4

Remise des rapports écrits. Les rapports seront ventilés auprès des professeurs référents qui les corrigeront. A l'issue des corrections, les dossiers écrits et les fiches d'évaluation seront remis au bureau de la vie scolaire (au plus tard le **29 janvier 2024 au matin**).

Préparation de l'épreuve orale.

Lundi 5 février 2024 : Oral blanc.

Les compétences évaluées lors de cette séquence d'observation en entreprise et durant l'oral blanc seront prises en compte pour la validation du socle commun de connaissances et de compétences.

Les fiches d'évaluation seront jointes au bulletin du premier semestre.

Les comptes-rendus de stage seront restitués aux élèves qui les conserveront.